



Charte de la Ligue pulmonaire

Vivre, c'est respirer

Mission

La mission fondamentale de la Ligue pulmonaire est la santé respiratoire.

La Ligue pulmonaire prend en charge, conseille et accompagne les insuffisants respiratoires, les malades pulmonaires et les tuberculeux. Elle se fait l'écho de leurs préoccupations et les aide à améliorer leur mobilité et leur qualité de vie. Dans ce cadre, elle fournit non seulement des prestations de services aux patientes et patients ainsi qu'aux clientes et clients, mais effectue aussi un travail d'information et de sensibilisation de la population, ainsi que de prévention et promotion de la santé.

Fondement éthique

L'activité de la Ligue pulmonaire s'appuie sur l'état actuel des connaissances scientifiques. Elle travaille avec des objectifs mesurables et vérifie les résultats de manière systématique. Dans ce contexte, elle accorde de l'importance à la collaboration avec les spécialistes et les organisations jouant un rôle majeur dans son domaine d'action.

La Ligue pulmonaire est particulièrement attachée aux principes

du développement durable et de la protection de l'environnement.

Sans but lucratif, elle se mobilise en faveur des personnes et de la santé respiratoire.

La Ligue pulmonaire respecte l'identité sociale et culturelle de son interlocuteur ou interlocutrice, quel que soit son origine ethnique, son orientation religieuse, et indépendamment de sa situation économique et sociale.

Une communication ouverte, des échanges réguliers d'informations et le partage d'expériences, ainsi qu'une formation continue permanente, sont les piliers de son fonctionnement.

La Ligue pulmonaire respecte la protection des données et le secret professionnel.

Prestation intégrée des patientes et patients

Les activités centrales de la Ligue pulmonaire sont les prestations médicales ambulatoires, médico-techniques et de soins. Les conseils prodigués aux personnes souffrant d'une maladie pulmonaire ou d'un handicap respiratoire, ainsi qu'à

leurs proches, sont au cœur de son action. La Ligue pulmonaire apporte ainsi son soutien aux patientes et patients dans l'autogestion de leur maladie et stimule leurs ressources et compétences.

Dans un souci d'efficacité, la Ligue pulmonaire est attachée à la coordination et à la collaboration avec le corps médical, plus particulièrement avec les pneumologues. Elle coopère également avec les autres prescripteurs, les hôpitaux, les services d'aide et soins à domicile ainsi que d'autres organisations de santé.

Prévention, promotion de la santé et défense des intérêts politiques

Par des mesures de prévention et de promotion de la santé, la Ligue pulmonaire se mobilise en faveur de la santé respiratoire, ainsi que de la pureté de l'air intérieur et extérieur. Elle s'engage pour que moins de personnes ne souffrent de maladies pulmonaires et de handicaps respiratoires et que ces maladies soient détectées plus précocement. Elle influence sur la formation de l'opinion publique, sur



l'élaboration de la législation, aussi bien au niveau cantonal que fédéral. Elle s'engage dans le domaine politique, mais de manière indépendante de tout parti politique.

Encouragement de la recherche

Par le financement de la recherche en médecine, en sciences sociales, en science de l'environnement et en santé publique, la Ligue pulmonaire encourage le progrès.

Transmission des connaissances en tant qu'organisation spécialisée

La Ligue pulmonaire informe les spécialistes du domaine médical, les journalistes et toutes les autres personnes manifestant leur intérêt sur les thèmes relatifs aux poumons, à l'air et aux voies respiratoires. Pour ce faire, elle collabore avec les médecins spécialistes, les expertes et experts des domaines de la santé et du social, les sociétés nationales et internationales de discipline médicale, les organisations de patients, ainsi qu'avec les autorités.

Organisation fédéraliste indépendante

La Ligue pulmonaire est dotée d'une structure fédéraliste. Elle se compose d'organisations cantonales et régionales juridiquement autonomes ainsi que d'une organisation faîtière nationale.

La Ligue pulmonaire est indépendante. Son financement repose sur une large assise, essentiellement constituée par le remboursement des prestations à charge des assureurs-maladie, les cotisations des membres, les dons, les contributions de sponsoring, les mandats de prestations des pouvoirs publics et les subventions.

Des exigences qualitatives élevées pour accomplir notre mission

La Ligue pulmonaire travaille avec des équipes engagées de collaboratrices et collaborateurs qualifiés. Sur la base d'un catalogue de prestations exigeant sur le plan qualitatif, la Ligue pulmonaire définit et fournit ses prestations de manière coordonnée à l'échelle nationale. Elle se fixe des exigences de qualité très élevées afin de pouvoir fournir les meilleures prestations, au service des personnes souffrant de maladies pulmonaires, de handicaps respiratoires ou de tuberculose, ainsi que dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Dans cette optique, elle se tient constamment au courant des innovations et vérifie leur application dans son domaine d'activité.